

Je serai bien heureuse de vous serrer la main, ce qui n'empêchera pas votre visite annuelle à Seillac, où le printemps commence à naître déjà.

Je ne vous écris pas longuement, étant un peu troublée par toutes ces pensées sur l'avenir de Robert.

Au revoir, mon cher général, merci par avance et croyez toujours à la vive et sincère affection.

De votre amie,

BORDES-SEILLAC.

LE GÉNÉRAL DE MORDUC À LA BARONNE DE SEILLAC.

22 février 18.

Chère Madame et amie,

La famille de Brives est des plus honorablement connues. Le père est un magistrat très distingué et très considéré ; la mère est entourée de l'estime de tous. La fille est exquise, élevée dans d'excellents principes : elle a reçu une éducation saine et forte, dégagée de tout ce que celle du passé pouvait avoir de défectueux, et de tout ce que celle du présent peut avoir de dangereux. Cette jeune fille, très simple, sera une femme délicieuse et remarquable.

Il y a un fils, comme Robert a dû vous le dire. On le juge très bien dans le monde ; il commence sa carrière de diplomate.

La fortune est convenable, la famille vivant très honorablement, mais sans ces exagérations de luxe et d'élégance qui conduisent vite à l'ébrèchement des patrimoines.

J'irai porter votre demande à M. de Brives aussitôt que vous le voudrez. Robert est bien impatient.

Vous avez bien raison de compter sur moi en toutes circonstances, chère Madame et amie, car nul ne vous est dévoué avec une affection et un respect plus absolus.

Votre ami,
MORDUC.

LA BARONNE DE SEILLAC À M. DE BRIVES.

Château de Seillac, par Périgueux.
1^{er} mars 18.

Monsieur,

Ma santé me retient au logis pour l'instant, je

ne puis donc que vous écrire. Mais je charge le général de Morduc, qui fut le meilleur ami, le frère d'armes de mon mari, de vous porter en personne cette lettre, par laquelle je suis heureuse de vous demander Mademoiselle votre fille en mariage pour mon fils, le baron Jean-Robert Mordat de Seillac, capitaine au 40^e bataillon de chasseurs à pied.

Il n'appartient ni au général de Morduc, notre ambassadeur, ni à moi, Monsieur, de vous vanter les qualités de mon fils, mais son supérieur immédiat, le commandant Paisant, pourra vous renseigner exactement sur le caractère et l'avenir promis à celui qui prétend à l'honneur de votre alliance.

Tout ce qu'il m'est permis, à moi, de dire, c'est que mon fils est profondément épris de Mademoiselle votre fille, non seulement parce qu'elle est charmante, mais aussi parce qu'elle lui paraît douée des qualités qui assurent le bonheur d'un honnête homme.

Il est un point, toutefois, sur lequel je vous dois des éclaircissements complets : Notre fortune est médiocre. Elle se compose d'un vieux château bâti au commencement du dix-septième siècle et de propriétés terriennes, dont la bonne exploitation nous rapporte vingt mille livres de rente. Mon fils, qui n'a voulu ni se faire rendre ni examiner ses comptes de tutelle, ne consentira pas à prélever plus du tiers de ce revenu à partir du jour de son mariage. Avec sa solde, cela ne le fait pas bien riche, comme vous voyez, au moins pendant ma vie, et j'ai cinquante ans.

Je joins ici l'adresse de notre notaire, souhaitant, Monsieur, que vous preniez auprès de lui des informations sérieuses sur nos ressources.

Je puis ajouter, je crois, que mon fils porte le nom le plus pur de notre province, que son passé militaire n'est pas sans gloire, tout jeune qu'il est, ce qui, de l'avis de ses chefs, lui assure un bel avenir.

Voilà toute notre situation simplement et véritablement exposée. Je désire qu'elle paraisse suffisante à votre ambition et à celle de Mademoiselle votre fille, pour que mon fils puisse être heureux.

Et je vous prie, Monsieur, de recevoir, pour